

étrangers paisibles d'avec les perturbateurs, « et de concilier avec prudence ce qu'exige le salut public avec ce qui est dû à l'humanité. » Le département adopte aussi les motifs qui avaient prescrit l'arrêté communal. Il reconnaît que depuis longtemps Lyon « est le rendez-vous d'une multitude de citoyens qui y viennent, les uns pour jouir de la tranquillité qu'une active surveillance y a constamment maintenue, les autres pour préparer des événements opposés aux nobles efforts que font les bons Français. » On rappelle leur correspondance avec les émigrés, les discours scandaleux qu'ils tiennent dans tous les lieux publics, et l'audace avec laquelle ils annoncent presque hautement leurs projets et leurs espérances. Mais le département ajoute d'autres motifs tirés des nécessités nouvelles qui s'étaient depuis peu de temps révélées. C'était la difficulté des subsistances et la crainte sérieuse qu'elles ne vinsent tout d'un coup à manquer dans la ville.

Depuis le milieu de l'année, le blé et les autres denrées alimentaires avaient subi un accroissement de prix que ne semblait autoriser aucune rareté réelle; la récolte avait été d'une abondance très ordinaire. Sans doute, il y avait d'autres causes qui pouvaient expliquer ce phénomène; notamment l'existence d'un papier monétaire à circulation forcée, dont la législation ne pouvait néanmoins empêcher le discrédit rapide, depuis que les événements de la guerre et l'audace des complots intérieurs mettaient dans un si grand péril la révolution, ainsi que toutes ses créations politiques et financières. Mais l'opinion blessée et les craintes qui se portaient sur une disette probable, aimaient mieux accuser les manœuvres contre-révolutionnaires du renchérissement des denrées. Dans le fait, cela était vrai, quoique d'une façon indirecte, puisque le discrédit de l'assignat qui était la cause première du mal avait lui-même pour principe les chances alors favorables de la contre-révolution. D'ailleurs, ses partisans, loin de s'en cacher, em-